

# ASSOCIATION DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER DU GARD



## Bulletin 2<sup>ème</sup> trimestre 2022

Pour notre association, le second trimestre est toujours un moment fort. En effet c'est la période des formations au BGG qui cette année se sont déroulées en distanciel mais également en présentiel. Avec l'arrivée du mois de juin, le BGG est le point d'orgue de notre activité annuelle.

Cette année 2022 est une année satisfaisante en termes de résultats, et même si nous espérons la réussite pour tous, 60% de réussite est un résultat honorable avec 3 médailles d'or et 3 médailles d'argent. Félicitation à tous pour le travail accompli et nous aurons le grand plaisir de retrouver, l'année prochaine, ceux à qui il a manqué quelques points pour décrocher la « médaille ».

Après notre BGG, s'en est suivi notre assemblée générale ordinaire, qui nous a permis de nous retrouver (pas tous à mon grand regret), pour finaliser notre activité 2021. Elle a été également l'occasion d'accueillir 2 nouveaux membres au conseil d'administration, à savoir Monsieur Amory Hervé en tant que trésorier, Madame Pages assurant le poste de trésorière adjointe, et Monsieur Leclercq Frédéric en tant que secrétaire adjoint. A noter la démission du conseil d'administration de Monsieur Pages Sébastien.

Début juin nous avons organisé notre challenge au sanglier courant au stand de tir de Saint Bres, et c'est Monsieur Bigot Alexis qui a remporté la coupe 2022.

Fin juin c'est tenu à Nîmes la réunion régionale pilotée par l'ANCGG et regroupant l'ensemble des présidents des AD du pourtour méditerranéen. Le sujet de cette année portait sur la réflexion des actions à mettre en œuvre au sein des sociétés de chasse, sur la prise en compte des actions nécessaires pour sécuriser au maximum nos pratiques cynégétiques. Le fruit des différentes réflexions régionales donnera lieu à un document de synthèse servant de d'aide et de canevas pour la mise en place de la gestion des risques liées à l'action de chasse.

Cette notion est fondamentale car elle s'inscrit pleinement dans les conclusions qui seront formulées par le Sénat, suite à la consultation mise en place lors du dernier accident de chasse de 2021. Mais des plusieurs questions de tailles restent en suspens :

- la première concerne la reconnaissance de notre travail en la matière par les instances fédérales. Les relations entre l'ANCGG et la FNC sont parfois tendues et je ne suis pas persuadé que cette initiative soit reconnue à sa juste valeur et valorisée comme tel et de ce fait trouve un écho favorable sur le terrain.

- Deuxièmement cette démarche, à mes yeux, n'est pas suffisante par elle-même. En effet une analyse ponctuelle des risques sur un territoire est un point indispensable à réaliser, mais s'il n'est pas suivi d'une politique d'amélioration en continu, ce n'est pas suffisant. Or la mise en place d'une gestion du risque au sens propre du terme, nécessite d'abord de ne pas faire une « usine à gaz » qui rendra caduque tous les bénéfices attendus, et d'autre part demande une formation adéquate et un accompagnement extérieur afin que les acteurs puissent s'inscrire dans une démarche permanente d'amélioration.

- L'ANCGG a-t-elle la capacité à mener à bien cette mission d'accompagnement ? Je pense que oui et je dirai même que c'est un axe de travail qui correspond pleinement à la mission d'intérêt public qui est la sienne, mais à contrario cela représente un grand chamboulement dans sa façon de fonctionner car cela sous-entend une modification des structures avec la création d'un pôle de formations reconnues pour accompagner les différents partenaires dans cette démarche. Dans les points positifs à signaler, l'ANCGG dispose des ressources humaines nécessaires à travers ses adhérents et la structure est capable d'une réactivité lui permettant de répondre aux besoins du terrain. Mais soyons clair le sujet est imminemment politique et les décisions ne sont pas du ressort des AD.

Enfin le second trimestre a vu la mise en place d'un accord avec le Président du stand de tir de Langlade pour pouvoir bénéficier ponctuellement du pas de tir à 100 mètres et 200 mètres. Compte tenu de la période estivale et des fortes chaleurs, rendez-vous est pris pour septembre pour ceux qui souhaitent faire un réglage à longue distance avant la saison.

Dans l'attente de la reprise de la saison cynégétique je vous souhaite à tous de bonnes vacances et pour ceux qui ont déjà débuté la saison avec les tirs d'été, que Saint Hubert vous accompagne.

Jean Louis Vaillé  
Président AC3G